

COMMUNIQUE DE PRESSE DU COMMISSARIAT AUX ASSURANCES

Au 1^{er} trimestre 2025, l'augmentation de l'encaissement observée en 2024 se confirme tant pour le secteur de l'assurance non-vie que pour le secteur de l'assurance vie.

Avec un accroissement de son encaissement de 6,15%, le secteur de l'assurance non-vie confirme sa résilience après plusieurs années de forte croissance et en dépit d'une croissance économique européenne anémique.

En termes d'encaissement brut, le secteur de l'assurance vie présente une augmentation de près de 9,62% au 1^{er} trimestre 2025 par rapport au 1^{er} trimestre 2024.

Cette augmentation touche principalement les produits en unités de compte (+53,85%) alors que les produits à rendements garantis accusent une forte baisse (-36,43%) après une année record en 2024.

Le total des engagements techniques des entreprises d'assurance vie s'établit à 242,6 milliards d'euros à la fin du 1^{er} trimestre 2025, en augmentation de 5,66% par rapport à la fin du 1^{er} trimestre 2024.